

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi
d'intérêt privé n° 227 – Loi concernant Exceldor
Coopérative Avicole
(Texte adopté avec des amendements)

Procès-verbal de la séance du 9 juin 2010

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 1454-20100610

QUÉBEC

Séance du mercredi 9 juin 2010

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 227 – Loi concernant Exceldor Coopérative Avicole (Ordre de l'Assemblée le 1^{er} juin 2010)

Membres présents :

M. Aussant (Nicolet-Yamaska)
M. Bernier (Montmorency)
M. Billette (Huntingdon)
M^{me} Bouillé (Iberville) en remplacement de M. Cousineau (Bertrand)
M. Gignac (Marguerite-Bourgeoys), ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
M^{me} L'Écuyer (Pontiac)
M. Matte (Portneuf) en remplacement de M. Paquet (Laval-des-Rapides)
M. Whissell (Argenteuil)

Intéressée :

Exceldor coopérative avicole :

M. René Proulx, président-directeur général
M. Jean-Pierre Dubé, président du conseil d'administration

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 32, M^{me} L'Écuyer (Pontiac) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Matte (Portneuf), M. Gignac (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Bouillé (Iberville) font des remarques préliminaires.

AUDITION

Exceldor coopérative avicole

À 12 h 41, la Commission entend l'exposé d'Exceldor coopérative avicole.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Préambule : M. Matte (Portneuf) propose l'amendement coté Am 1 (annexe II).

Un débat s'engage.

À 12 h 54, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'amendement est adopté.

Le préambule, amendé, est adopté.

Article 1 : Un débat s'engage.

M. Gignac (Marguerite-Bourgeoys) propose l'amendement coté Am 2 (annexe II).

L'amendement est adopté.

Il est convenu de permettre à M. Proulx de prendre la parole.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, l'article 1, amendé, est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté.

Articles 3 et 4 : Les articles 3 et 4 sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

REMARQUES FINALES

M. Gignac (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Bouillé (Iberville), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et M. Dubé font des remarques finales.

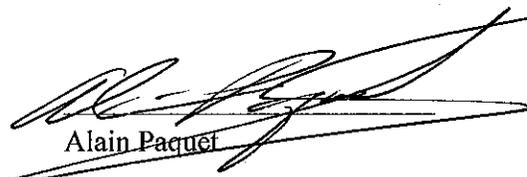
À 13 h 09, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot



Alain Paquet

CT/mcm

Québec, le 9 juin 2010

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Audition des intéressés et étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants :

n° 222, Loi concernant Club Lac Brûlé Inc.

n° 221, Loi concernant la cession de la totalité des biens ou de l'entreprise de Promutuel Capital, société de fiducie inc.

n° 227, Loi concernant Exceldor Coopérative Avicole

Le mercredi 9 juin 2010

De 11 à 13 heures
si nécessaire, de 15 heures à 18 heures

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

Après les affaires courantes, jusqu'à 13 heures

- 1) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 222, Loi concernant Club Lac Brûlé Inc.

Proposeur : M. Jacques Chagnon, député de Westmont-Saint-Louis

Requérante : CLUB LAC BRÛLÉ INC.

M^e Jean Olier Caron, administrateur

- 2) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 221, Loi concernant la cession de la totalité des biens ou de l'entreprise de Promutuel Capital, société de fiducie inc.

Proposeur : M. André Drolet, député de Jean-Lesage

Requérante : PROMUTUEL CAPITAL, SOCIÉTÉ DE FIDUCIE INC.

Sylvain Fauchon, chef de la direction

Michel Gosselin, vice-président Finance et trésorier

Serge Roy, vice-président Communication et Partenariat d'affaires

M^e Jean G. Morency

3) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 227, Loi concernant Exceldor Coopérative Avicole

Proposeur : M. Gilles Lehouillier, député de Lévis

Requérante : EXCELDOR COOPÉRATIVE AVICOLE

M. René Proulx, président-directeur général

M. Jean-Pierre Dubé, président du conseil d'administration

M. Christian Jacques, vice-président Finances

M^e Yves Charbonneau, conseiller juridique

CT/mcm

Québec, le 7 juin 2010

ANNEXE II

Amendements adoptés

Am1
préambule

LOI CONCERNANT EXCELDOR COOPÉRATIVE AVICOLE

PROJET DE LOI N° 227

AMENDEMENT

Préambule

3°
Remplacer, au début du ~~premier~~ alinéa du préambule, les mots « Qu'afin de faire face à la concurrence issue de la mondialisation » par les mots « Qu'afin de favoriser son expansion ~~sur le territoire des autres provinces canadiennes~~ ».

hors Québec ».

adopté
CF

Amendement
article 1

Am 2
art. 1

"L'article 1 est modifié
par l'insertion, après
le mot "siège", ~~le~~^{du}
mot "social".

adopté
OK